



**PREMIER RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

**Première session de la  
57<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick**

**le 16 décembre 2010**

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. Killen président  
M. Soucy, vice-président  
M. Riordon  
M. Harrison

M. Urquhart  
M. Bertrand LeBlanc  
M. Melanson

le 16 décembre 2010

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport.

Conformément à l'article 99 du Règlement, la greffière convoque une réunion du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé pour le jeudi 16 décembre 2010 à la Chambre du Conseil législatif et dirige l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité.

Sur la motion de M. Urquhart, appuyé par M. Riordon, M. Killen est élu président du comité.

Sur la motion de M. Riordon, appuyé par M. Urquhart, M. Soucy est élu vice-président.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Carl Killen